

Décision dans la procédure d'opposition n° 2831-2832

Opposant/e MB Metal, 9, rue Saint-Mathieu, F – 69008 Lyon, marques internationales n° R343 815 et R217 264 (AUTOMATOR), *mandataire* Bugnion SA, 10, route de Florissant, 1206 Genève

contre Défendeur/resse Automator International S.r.l., Via Savona 43/1, I – 20144 Milano, marque internationale n° 687 869 (AUTOMATOR)

Le 16 mars 2000, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. Les oppositions n° 2831 et 2832 sont réunies en une seule procédure.
3. Les oppositions n° 2831 et 2832 sont admises.
4. Après l'entrée en force de la présente décision, un refus total définitif sera émis à l'encontre de la marque IR 687 869 (Automator).
5. Les taxes d'oppositions restent acquises à l'Institut.
6. Il est mis à la charge de la défenderesse, pour les deux oppositions, le paiement à l'opposante d'une somme totale de 3304 francs à titre de dépens et de remboursement des taxes d'oppositions.
7. La présente décision est notifiée aux parties, à la défenderesse par publication à la Feuille fédérale.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires.

28 mars 2000

Institut de la Propriété Intellectuelle:
Division des Marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 2831-2832

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	12
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.03.2000
Date	
Data	
Seite	1685-1685
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 389

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.